

N° 11-621-M au catalogue  
ISSN 1707-0511  
ISBN 978-0-660-49082-3

## Analyse en bref

# Analyse des défis liés à la main-d'œuvre au Canada, deuxième trimestre de 2023

par Katarina Canaj, Shivani Sood et Chris Johnston

Date de diffusion : le 22 juin 2023



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Table des matières

<b>La hausse de l'inflation est le principal obstacle auquel s'attendent les entreprises .....</b>	<b>4</b>
<b>La pénurie de main-d'œuvre commence à s'atténuer parmi les entreprises.....</b>	<b>6</b>
<b>Le recrutement et le maintien en poste d'une main-d'œuvre qualifiée demeurent un défi .....</b>	<b>7</b>
<b>Le nombre d'entreprises qui s'attendent à ce que le recrutement de personnel constitue un obstacle demeure stable par rapport à il y a 12 mois.....</b>	<b>8</b>
<b>Les entreprises prévoient augmenter les heures de travail du personnel de direction et des employés actuels pour compenser les pénuries de main-d'œuvre.....</b>	<b>9</b>
<b>Méthodologie .....</b>	<b>10</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>10</b>

# Analyse des défis liés à la main-d'œuvre au Canada, deuxième trimestre de 2023

par Katarina Canaj, Shivani Sood et Chris Johnston

Des signes d'amélioration du marché du travail au Canada ont été observés dans les récents rapports sur les postes vacants et le taux d'emploi. L'emploi a augmenté de 41 000 (+0,2 %) en avril 2023, sous l'effet du travail à temps partiel<sup>1</sup>. Le nombre de postes vacants a diminué pour s'établir à 815 295 en mars 2023, soit le niveau le plus bas depuis juillet 2021<sup>2</sup>. Parallèlement, le taux de chômage est demeuré inchangé et s'est chiffré à 5,0 % depuis décembre 2022<sup>1</sup>. Les gains hebdomadaires moyens ont augmenté de 1,8 % d'une année à l'autre en février 2023<sup>3</sup>, tandis que l'Indice des prix à la consommation a augmenté de 4,4 % d'une année à l'autre en avril 2023<sup>4</sup>.

Du début d'avril jusqu'au début de mai 2023, Statistique Canada a mené l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (ECSE) afin de mieux comprendre l'environnement actuel dans lequel évoluent les entreprises au Canada et leurs attentes pour la suite des choses. Le présent article donne un aperçu des défis liés à la main-d'œuvre auxquels sont confrontées les entreprises partout au Canada et de la façon dont ces entreprises comptent aller de l'avant malgré ces défis.

Selon les résultats de l'ECSE, la hausse de l'inflation, la pénurie de main-d'œuvre, le maintien en poste et le recrutement d'employés qualifiés sont les principaux défis auxquels les entreprises s'attendaient à être confrontées à court terme. De leur côté, les entreprises prévoyaient augmenter les heures de travail du personnel de la direction et des employés actuels afin d'atténuer ces obstacles liés à la main-d'œuvre.

## La hausse de l'inflation est le principal obstacle auquel s'attendent les entreprises

Près des trois cinquièmes (56,0 %) des entreprises au Canada s'attendaient à ce que la hausse de l'inflation constitue un obstacle au cours des trois prochains mois. Compte tenu de l'Indice des prix à la consommation qui a augmenté de 4,4 % d'une année à l'autre en avril 2023, après une augmentation de 4,3 % enregistrée en mars 2023<sup>4</sup>, les entreprises sont confrontées aux défis posés par l'inflation. Les entreprises comptant de 5 à 19 employés (63,5 %) étaient les plus susceptibles de s'attendre à ce que la hausse de l'inflation constitue un obstacle pour leur entreprise, suivies des entreprises comptant de 20 à 99 employés (55,2 %) et de celles comptant de 1 à 4 employés (52,4 %). Les grandes entreprises comptant 100 employés ou plus étaient les moins susceptibles de s'attendre à des obstacles liés à la hausse de l'inflation (44,2 %).

Le salaire horaire moyen a augmenté de 5,2 % en avril 2023, ce qui porte le taux moyen à 33,38 \$ de l'heure<sup>1</sup>. Près de la moitié (47,6 %) des entreprises au Canada prévoyaient augmenter les salaires des employés actuels au cours de la prochaine année, ce qui représente une augmentation par rapport au premier trimestre de 2023 (42,5 %).

Plus des deux tiers (68,5 %) des entreprises du secteur de la fabrication et près des trois cinquièmes des entreprises du secteur des services administratifs et de soutien et des services de gestion des déchets et d'assainissement (59,9 %), ainsi que des services d'hébergement et de restauration (58,2 %), prévoyaient augmenter les salaires de leurs employés actuels au cours de la prochaine année.

Lorsque l'on examine les entreprises qui s'attendent à ce que la hausse de l'inflation constitue un obstacle au cours des trois prochains mois, les plus susceptibles de s'y attendre étaient les entreprises des secteurs de l'hébergement et de la restauration (68,4 %), suivies de plus des trois cinquièmes des entreprises des secteurs de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse (65,7 %) et du commerce de détail (63,8 %).

1. Statistique Canada. (2023). [Enquête sur la population active](#), *Le Quotidien*, 5 mai 2023.

2. Statistique Canada. (2023). [Tableau 14-10-0372-01 Postes vacants, employés salariés, et taux de postes vacants selon le secteur de l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées](#).

3. Statistique Canada. (2023). [Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants](#), *Le Quotidien*, 27 avril 2023.

4. Statistique Canada. (2023). [Indice des prix à la consommation](#), *Le Quotidien*, 16 mai 2023.

**Tableau 1****Entreprises qui s'attendaient à ce que l'inflation constitue un obstacle au cours des trois prochains mois et à ce qu'elle implique une augmentation des salaires au cours de la prochaine année, par secteur**

Secteur	Entreprises qui s'attendaient à ce que la hausse de l'inflation constitue un obstacle au cours des trois prochains mois	Entreprises qui prévoient augmenter les salaires offerts aux employés actuels au cours de la prochaine année
	pourcentage	
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	65,7	39,3
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	60,1	27,5
Construction	51,3	42,0
Fabrication	59,3	68,5
Commerce de gros	60,8	47,1
Commerce de détail	63,8	50,9
Transport et entreposage	60,2	29,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	51,6	34,5
Finance et assurances	30,6	42,2
Services immobiliers et services de location et de location à bail	52,3	42,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	45,4	43,8
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	62,5	59,9
Soins de santé et assistance sociale	52,8	47,6
Arts, spectacles et loisirs	54,7	54,1
Services d'hébergement et de restauration	68,4	58,2
Autre services (sauf les administrations publiques)	60,5	55,8

**Note :** On a demandé aux répondants, du 3 avril au 8 mai 2023, quelles étaient leurs attentes concernant divers obstacles au cours des trois prochains mois. La période de trois mois visée se situe entre le 3 avril et le 8 août 2023, selon la date de réponse de l'entreprise.

**Source :** Statistique Canada. Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2023 (Tableaux 33-10-0666-01 et 33-10-0679-01).

**La pénurie de main-d'œuvre commence à s'atténuer parmi les entreprises**

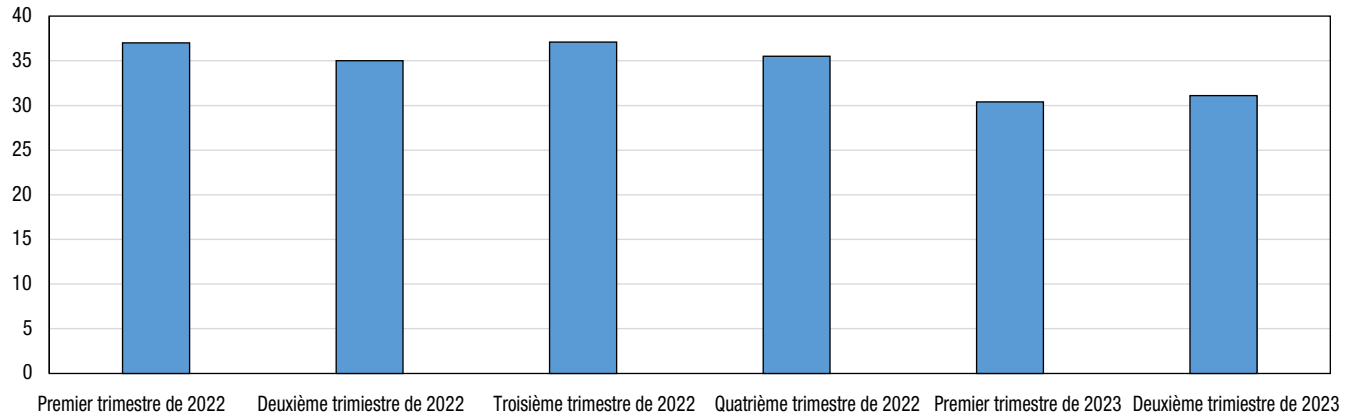
Depuis le premier trimestre de 2022, la proportion d'entreprises qui s'attendaient à ce que la pénurie de main-d'œuvre constitue un obstacle au cours des trois prochains mois a connu une tendance à la baisse pour passer de 37,0 % à 30,4 % au premier trimestre de 2023. Le nombre de postes vacants a diminué et s'est chiffré à 815 295 postes vacants déclarés en mars 2023 dans l'ensemble du Canada, soit le nombre le plus bas depuis juillet 2021 (808 085)<sup>2</sup>. Au deuxième trimestre de 2023, toutefois, la proportion d'entreprises qui s'attendaient à ce que la pénurie de main-d'œuvre constitue un obstacle au cours des trois prochains mois a légèrement augmenté pour atteindre 31,1 %. Plus de la moitié (50,5 %) des entreprises comptant de 20 à 99 employés s'attendaient à ce que la pénurie de main-d'œuvre constitue un obstacle au cours des trois prochains mois, tandis que plus des deux cinquièmes des entreprises comptant de 5 à 19 employés (43,6 %) et 100 employés ou plus (42,0 %) s'attendaient à la même situation. En comparaison, moins d'un cinquième (19,4 %) des entreprises comptant de 1 à 4 employés s'attendaient à être confrontées à cet obstacle.

Selon l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) de mars 2023, le secteur des services d'hébergement et de restauration a continué d'afficher le taux de postes vacants le plus élevé parmi tous les secteurs (7,6 %). Conformément à ces constatations, les entreprises des services d'hébergement et de restauration (52,0 %) demeuraient les plus susceptibles de s'attendre à une pénurie de main-d'œuvre au cours des trois prochains mois, suivies des entreprises de la fabrication (43,8 %), des services administratifs et de soutien et des services de gestion des déchets et d'assainissement (37,6 %), ainsi que des services de soins de santé et d'assistance sociale (35,1 %). Plus de la moitié (55,4 %) des entreprises du secteur des services d'hébergement et de restauration s'attendaient à ce que leur nombre de postes vacants demeure le même au cours des trois prochains mois. En mars 2023, le nombre de postes vacants dans les services d'hébergement et de restauration était de 109 075 et le taux de postes vacants dans ce secteur était de 7,6 %, ce qui n'a guère changé par rapport à février 2023 (8,0 %)<sup>2</sup>. En mars 2023, le taux de postes vacants dans les services d'hébergement et de restauration est demeuré le plus élevé de tous les secteurs<sup>2</sup>. Comme le montrent les graphiques 1 et 2, la tendance de la proportion d'entreprises qui s'attendaient à une pénurie de main-d'œuvre au cours des derniers trimestres reflète la tendance des postes vacants (mesurée par l'EPVS) au cours de la même période.

### Graphique 1

#### Entreprises qui s'attendaient à ce qu'une pénurie de main-d'œuvre constitue un obstacle au cours des trois prochains mois, selon le trimestre

pourcentage des entreprises



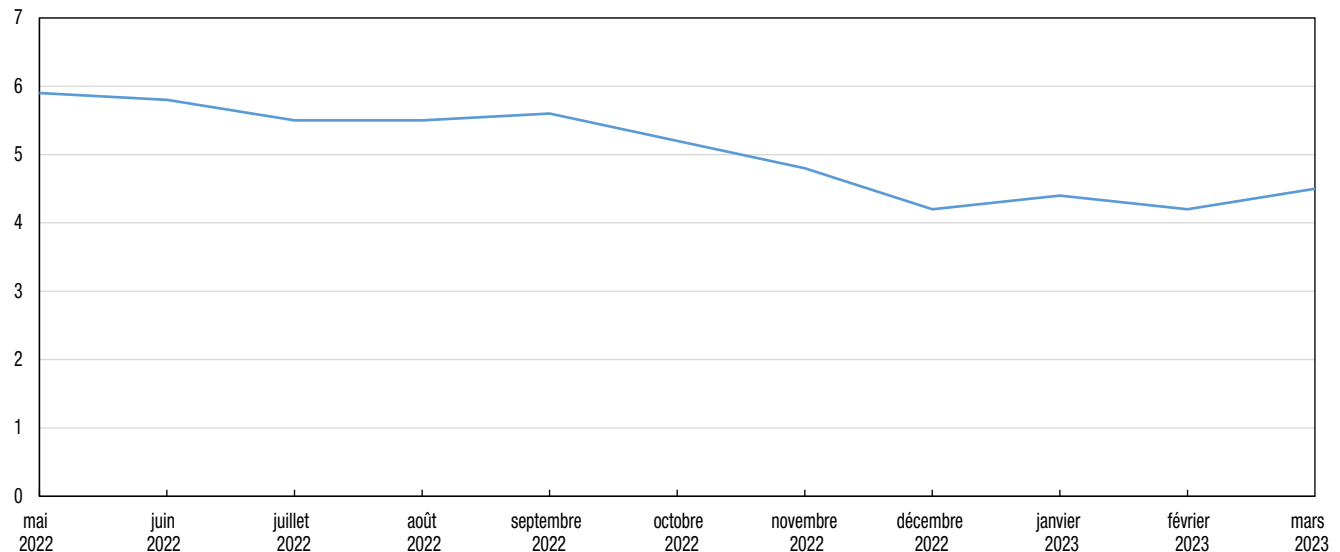
**Note :** Pour le premier trimestre 2023 on a demandé aux répondants, du 3 janvier au 6 février 2023, quelles étaient leurs attentes concernant divers obstacles au cours des trois prochains mois. La période de trois mois visée se situe entre le 3 janvier et le 6 mai 2023, selon la date de réponse de l'entreprise. Pour le deuxième trimestre 2023 on a demandé aux répondants, du 3 avril au 8 mai 2023, quelles étaient leurs attentes concernant divers obstacles au cours des trois prochains mois. La période de trois mois visée se situe entre le 3 avril et le 8 août 2023, selon la date de réponse de l'entreprise.

**Source :** Statistique Canada. Enquête canadienne sur la situation des entreprises, première trimestre de 2022 (Tableau 33-10-0469), deuxième trimestre de 2022 (Tableau 33-10-0504), troisième trimestre de 2022 (Tableau 33-10-0534), quatrième trimestre de 2022 (Tableau 33-10-0603), première trimestre de 2023 (Tableau 33-10-0649), deuxième trimestre de 2023 (Tableau 33-10-0666-01).

### Graphique 2

#### Taux de postes vacants, par mois

pourcentage



**Note :** Les données sont désaisonnalisées.

**Source :** Statistique Canada. Postes vacants, employés salariés et taux de postes vacants selon le secteur de l'industrie, données mensuelles désaisonnalisées (Tableau 14-10-0406-01).

## Le recrutement et le maintien en poste d'une main-d'œuvre qualifiée demeurent un défi

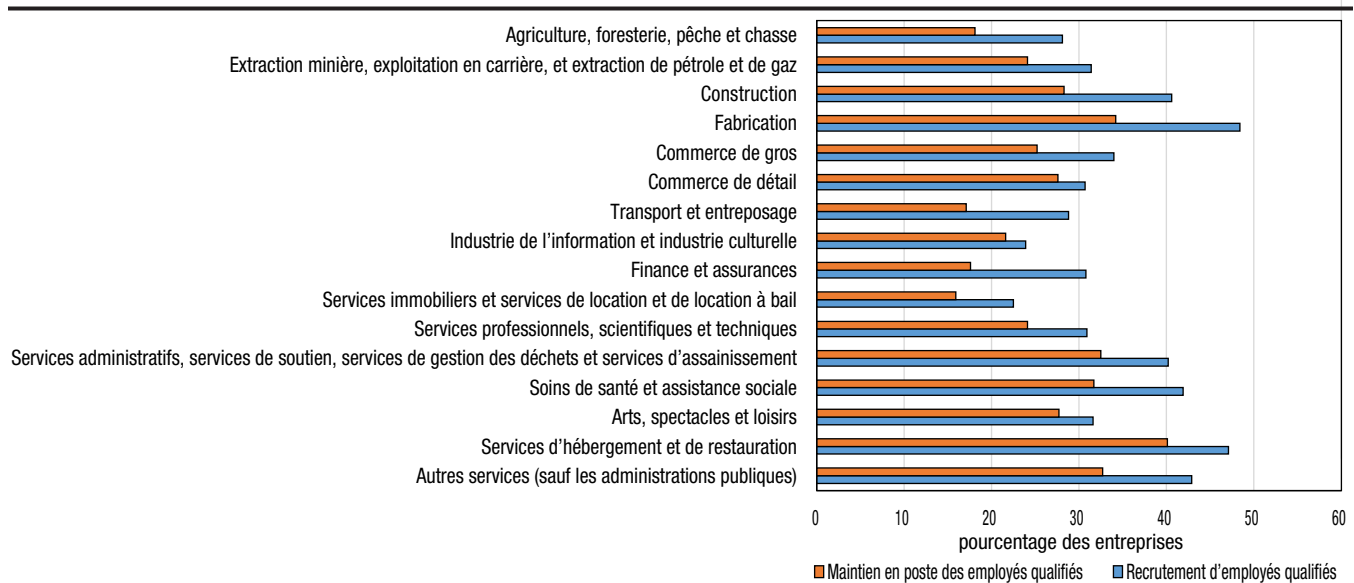
La proportion d'entreprises qui s'attendaient à ce que le recrutement de main-d'œuvre qualifiée constitue un obstacle est demeurée stable dans le courant du premier trimestre et jusqu'au deuxième trimestre de 2023 (elle est passée de 34,0 % à 36,0 %). Il en va de même pour la proportion d'entreprises qui s'attendaient à ce que le maintien en poste d'employés constitue un obstacle au cours des trois prochains mois (qui est passée de 25,2 % à 27,3 %). Plus du quart (27,3 %) des entreprises prévoyaient des difficultés à conserver une main-d'œuvre qualifiée au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 25,2 % des entreprises qui avaient déclaré la même situation au premier trimestre de 2023. Les entreprises du secteur de l'hébergement et de la restauration (40,1 %) étaient les plus susceptibles de s'attendre à des difficultés à conserver des employés qualifiés au cours des trois prochains mois, suivies des entreprises du secteur de la fabrication (34,2 %). Les entreprises du secteur de la fabrication étaient plus susceptibles de s'attendre à des difficultés de recrutement d'employés qualifiés (48,4 %), suivies des entreprises du secteur des services d'hébergement et de restauration (47,1 %).

Les attentes quant à la difficulté de recruter et de maintenir en poste des employés qualifiés variaient selon la taille de l'entreprise. Près des trois cinquièmes (58,1 %) des entreprises comptant de 20 à 99 employés s'attendaient à être confrontées à des défis au cours des trois prochains mois, comparativement à moins de la moitié des entreprises comptant de 5 à 19 employés (49,7 %) et 100 employés ou plus (49,7 %). De plus, moins du quart (23,1 %) des entreprises comptant de 1 à 4 employés avaient la même attente.

Près de la moitié des entreprises comptant 100 employés ou plus (47,4 %) et de 20 à 99 employés (47,3 %) s'attendaient à des difficultés à conserver une main-d'œuvre qualifiée au cours des trois prochains mois. Parallèlement, plus du tiers (37,1 %) des entreprises comptant de 5 à 19 employés et 16,7 % des entreprises comptant de 1 à 4 employés avaient la même attente.

### Graphique 3

#### Entreprises qui s'attendaient à ce que le recrutement et le maintien en poste d'employés qualifiés constituent un obstacle au cours des trois prochains mois, selon le secteur



**Note :** On a demandé aux répondants, du 3 avril au 8 mai 2023, quelles étaient leurs attentes concernant divers obstacles au cours des trois prochains mois. La période de trois mois visée se situe entre le 3 avril et le 8 août 2023, selon la date de réponse de l'entreprise.

**Source :** Statistique Canada. Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2023 (Tableau 33-10-0666-01).

## **Le nombre d'entreprises qui s'attendent à ce que le recrutement de personnel constitue un obstacle demeure stable par rapport à il y a 12 mois**

Au deuxième trimestre de 2022, près des deux cinquièmes (36,9 %) des entreprises s'attendaient à ce que le recrutement d'employés qualifiés constitue un obstacle au cours des trois prochains mois et plus du quart (27,6 %) s'attendaient à ce que le maintien en poste du personnel constitue un obstacle. Un an plus tard, au cours du deuxième trimestre de 2023, ces proportions demeurent essentiellement inchangées : 36,0 % des entreprises s'attendaient à ce que le recrutement de personnel constitue un obstacle et 27,3 % s'attendaient à ce que le maintien en poste de personnel constitue un obstacle au cours des trois prochains mois.

Les entreprises du secteur de la fabrication étaient les plus susceptibles de s'attendre à des difficultés au chapitre du recrutement et ces niveaux sont demeurés inchangés par rapport à 2022. Au deuxième trimestre de 2023, près de la moitié (48,4 %) des entreprises du secteur de la fabrication s'attendaient à ce que le recrutement d'employés qualifiés constitue un obstacle, comparativement au taux de 47,4 % déclaré au deuxième trimestre de 2022. Près de la moitié (47,1 %) des entreprises des services d'hébergement et de restauration s'attendaient à ce que le recrutement de personnel constitue un obstacle au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 46,3 % des entreprises ayant déclaré la même chose au deuxième trimestre de 2022.

Au deuxième trimestre de 2023, les deux cinquièmes (40,1 %) des entreprises du secteur des services d'hébergement et de restauration s'attendaient à des difficultés à maintenir en poste des employés qualifiés, ce qui représente une légère baisse par rapport au deuxième trimestre de 2022 (42,4 %). Le secteur de la fabrication était le deuxième secteur d'activité en importance dans lequel les entreprises s'attendaient à avoir du mal à maintenir leur personnel en poste (34,2 %), en légère hausse par rapport à la proportion d'entreprises qui s'attendaient à ce qu'il en soit de même au deuxième trimestre de 2022 (32,3 %).

## **Les entreprises prévoient augmenter les heures de travail du personnel de direction et des employés actuels pour compenser les pénuries de main-d'œuvre**

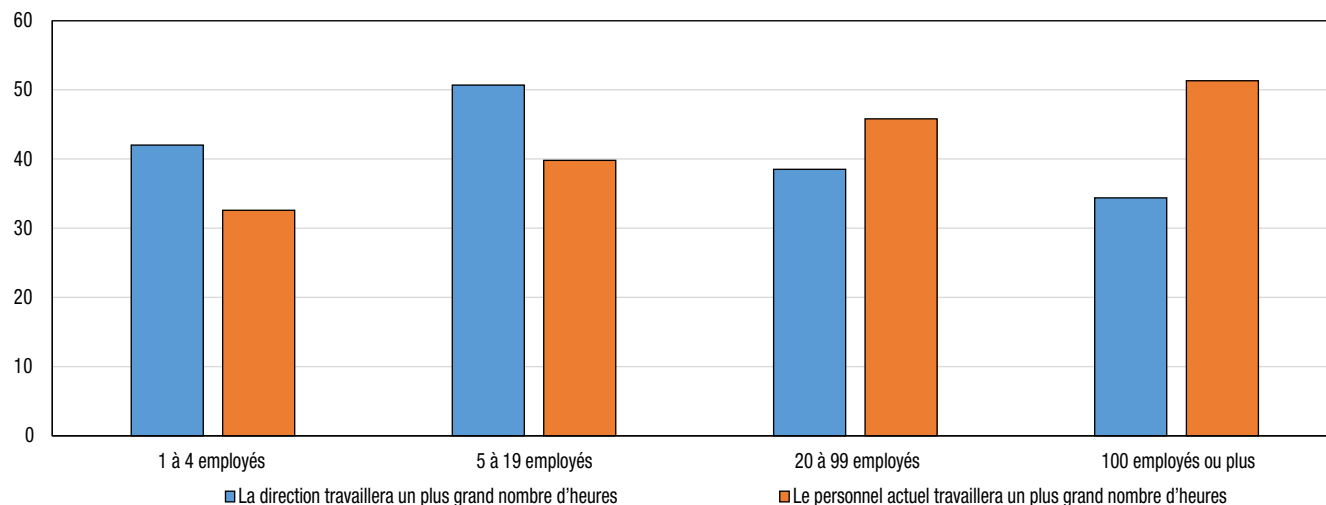
Parmi les entreprises qui s'attendaient à ce qu'une pénurie de main-d'œuvre ou le recrutement ou maintien en poste de la main-d'œuvre qualifiée constitue un obstacle, plus des deux cinquièmes (44,8 %) s'attendaient à ce que les membres de la direction augmentent leurs heures de travail en raison de ces défis. De plus, près des deux cinquièmes (38,5 %) des entreprises qui s'attendaient à des obstacles liés à la pénurie de main-d'œuvre ou au recrutement ou maintien en poste d'une main-d'œuvre qualifiée s'attendaient à une augmentation des heures de travail chez les employés actuels. Les grandes entreprises comptant 100 employés ou plus (51,3 %) et les entreprises comptant de 20 à 99 employés (45,8 %) étaient plus susceptibles que les petites entreprises comptant de 5 à 19 employés (39,8 %) et de 1 à 4 employés (32,6 %) de s'attendre à ce que le personnel actuel travaille plus d'heures en raison des défis attendus liés à la main-d'œuvre. Les entreprises dans les domaines des arts, spectacles et loisirs (58,7 %) étaient plus susceptibles de s'attendre à ce que le personnel de direction augmente ses heures de travail en raison des défis liés à la main-d'œuvre. Par ailleurs, les entreprises des services professionnels, scientifiques et techniques (52,1 %) étaient les plus susceptibles de prévoir une augmentation du nombre d'heures de travail pour ses employés actuels.

En outre, plus du quart (27,1 %) des entreprises qui s'attendaient à des difficultés liées à la main-d'œuvre prévoyaient que ces difficultés entraîneront des retards dans la présentation des commandes aux clients ou inciteront l'entreprise à embaucher des candidats moins qualifiés (36,4 %). De plus, les deux cinquièmes (40,0 %) des entreprises qui s'attendaient à des difficultés liées à la main-d'œuvre prévoyaient que ces obstacles limiteront leur croissance au cours des trois prochains mois.



**Graphique 4****Entreprises qui s'attendaient à des difficultés liées à la main-d'œuvre et qui prévoyaient une augmentation au chapitre du nombre d'heures de travail chez le personnel de direction et parmi les employés actuels**

pourcentage des entreprises



**Note :** On a demandé aux répondants, du 3 avril au 8 mai 2023, quelles étaient leurs attentes concernant divers obstacles au cours des trois prochains mois. La période de trois mois visée se situe entre le 3 avril et le 8 août 2023, selon la date de réponse de l'entreprise.

**Source :** Statistique Canada. Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2023 (Tableaux 33-10-0666-01 et 33-10-0668).

**Méthodologie**

Du 3 avril au 8 mai 2023, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne portant sur la situation des entreprises et sur leurs attentes pour la suite des choses. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises repose sur un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés par région géographique, secteur d'industrie et taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour ce cycle de l'enquête est de 30 554 et les résultats sont fondés sur les réponses d'un total de 15 401 entreprises ou organismes. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour ce cycle de l'enquête est de 30 554 et les résultats sont fondés sur les réponses d'un total de 15 401 entreprises ou organismes.

**Bibliographie**

Statistique Canada. 2023. Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2023.

Statistique Canada. 2023. [Enquête sur la population active](#), *Le Quotidien*, 5 mai 2023.

Statistique Canada. 2023. Tableau 14-10-0406-01 [Postes vacants, employés salariés et taux de postes vacants selon le secteur de l'industrie, données mensuelles désaisonnalisées](#).

Statistique Canada. 2023. [Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants](#) *Le Quotidien*, 27 avril 2023.

Statistique Canada. 2023. [Indice des prix à la consommation](#), *Le Quotidien*, 16 mai 2023.